

SIGNIFICATION ET « ACTES DE DISCOURS » CHEZ AUSTIN

COURS DE PHILOSOPHIE ANALYTIQUE DU LANGAGE (MASTER1, 2019-2020)



KOUDOU Landry Roland, Maître de conférences

AUGUST 17, 2020

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY
UFR – SHS DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

SIGNIFICATION ET « ACTES DE DISCOURS » CHEZ AUSTIN

Bien plus proche de la théorie des « jeux de langage » de Wittgenstein, la théorie des « actes de discours » d'Austin repose sur le principe que, celui qui *use* du langage *fait* quelque chose. Elle fait reposer ainsi l'analyse de la signification linguistique sur le complexe d'attitudes et leurs contextes d'émergence, dont l'observation ou, pour reprendre le terme de Wittgenstein, la description pure (*ÜbersichtlicheDarstellung*), concourt à la compréhension de l'usage du langage.

La question reste de savoir si une telle description peut connaître une limite. Et l'enjeu de la question concerne la possibilité d'élaborer une théorie qui énoncerait, de façon définitive, les formes de significations dans l'usage du langage. On sait que pour Wittgenstein, la question ne saurait se poser sans orienter vers une quête absurde d'une forme ou d'une logique idéale de l'usage du langage. Mais Austin semble moins pessimiste que Wittgenstein sur la question. À ses yeux, renoncer d'emblée à une évaluation exhaustive des contextes et attitudes pragmatiques qui conditionnent les actes de discours est philosophiquement injustifiée.

Toutefois, Austin partage avec Wittgenstein la même approche méthodologique : l'*ÜbersichtlicheDarstellung*. Seulement, il reproche à ce dernier de ne s'arrêter qu'à quelques exemples. Sa tâche consistera donc à s'efforcer de décrire, avec patience, mais aussi avec prudence, les circonstances qui président à la signification d'un acte de discours. À cet effet, la théorie des « actes de discours » qu'il développe signe sa dette à la pensée wittgensteinienne, au-delà de leur apparente opposition.

I- La proposition comme « acte de discours »

Commençons par rappeler que le statut de la proposition tel qu'entrevu dans la perspective pragmatiste amorcée par Wittgenstein depuis les *Investigations*, et que partage Austin, répond à une problématique différente de celle du positivisme. En effet, la question n'est plus de distinguer des énoncés qui ont un sens d'autres qui n'en auraient pas. Dans l'univers de la philosophie du langage ordinaire, le sens, dirait-on, est la chose la mieux partagée.

L'intérêt de la question relative à la signification se trouve par conséquent modifié. En effet, la question positiviste « Qu'est-ce que tu signifies avec tes

énoncés ? » est remplacée par la question pragmatiste « que fais-tu avec tes énoncés ? ». Dans cette nouvelle perspective, la question de la signification des énoncés n'est plus subordonnée à celle des voies présumées de la connaissance (Comment sais-tu ?) visant la validation ou non du sens d'un énoncé quelconque, mais elle est seulement soumise à celle des modalités de la signification (Que fais-tu quand tu signifies ?) afin d'en distinguer différentes valeurs.

Mais alors, sur quel argument pragmatique repose cette valeur essentielle de la proposition et qui en garantit le sens (ou la signification) ? La réponse qu'Austin apporte à cette dernière interrogation, qui consacre toute l'originalité de son œuvre, se trouve dans sa théorie des énoncés performatifs à travers laquelle la proposition est perçue, non plus comme un objet logique isolé, mais comme un véritable « acte de discours ».

Distinguer, dans les énoncés, les performatifs des constatifs, et cela au sein de l'ensemble des énoncés affirmatifs qu'on croyait n'être que constatifs dans le positivisme logique, tel est le projet initial que s'assigne Austin. Ce projet, en même temps qu'il désavoue le statut positiviste de la proposition, jugé étroit ou réducteur, il rétablit, par la découverte des « actes de discours », la légitimité d'un type de propositions autres que positivistes : les propositions performatives.

1.1- Critique du statut positiviste de la proposition

La théorie des « actes de discours » chez Austin s'érige, comme celle des « jeux de langage » chez Wittgenstein, sur une critique du statut de la proposition dans le positivisme logique. Certes, dans son texte, il ne désigne pas de manière explicite ce courant de pensée :

Les philosophes [dit-il] ont trop longtemps supposé que le rôle d'une « affirmation » [*statement*] ne pouvait être que de « décrire » un état de choses, ou d'« affirmer un fait quelconque », ce qu'elle ne saurait faire sans être vraie ou fausse.¹

L'allusion, on le voit, est à peine voilée. On reconnaît ici une terminologie propre au logicisme en général et particulièrement au Wittgenstein du *Tractatus*, reprise par les membres du Cercle de Vienne. La critique a ici pour objet de dénoncer une perception de la proposition fondée sur les concepts de vérité et de

¹J.L.Austin, *Quand dire, c'est faire*, p. 37.

fausseté, et qui tient pour significantes seules les propositions à vocation descriptives des faits.

Mais peut-on de façon pertinente disqualifier des propositions de leur prétention au sens, sur la base de cette vocation (descriptive) unique qu'on leur présume ? La réponse de l'auteur de *Quand dire, c'est faire* n'est pas différente de celle de l'auteur de *Investigations philosophiques* : en effet, pense Austin, cette vocation assignée à la proposition par le positivisme logique est mal fondée, de même qu'elle ne permet pas une analyse pragmatique de la signification.

Mal fondée, le statut positiviste de la proposition l'est parce qu'elle repose sur une double confusion. La première, contenue dans l'extrait de texte cité ci-dessus, procède d'une restriction du « rôle d'une « affirmation » ». En effet, l'affirmation ou l'énoncé affirmatif au sens des positivistes logiques n'aurait qu'une fonction descriptive des faits du monde. Telle était, on s'en rappelle encore au risque de nous répéter, la nature de la proposition selon l'auteur du *Tractatus* : « La proposition la plus simple, la proposition élémentaire, affirme l'existence d'un état de choses. »² Cette idée est reprise par les membres du Cercle de Vienne pour qui un énoncé quelconque du langage n'a de sens que s'il peut être empiriquement vérifié, donc confronté au fait qu'il décrit.

Ce qui est ici réducteur, c'est l'idée qu'il n'y a d'affirmation que de faits sensibles du monde extérieur, c'est-à-dire qu'il n'y a d'affirmation que de faits vérifiables. Sur cette base, l'on est parvenu à tenir certaines affirmations pour des pseudo-affirmations. C'est par exemple le cas des propositions éthiques, ou encore le cas de la plupart des énoncés produits en situation de communication réelle. Elles n'ont pas qu'une vocation descriptive. On peut, par exemple, faire une affirmation pour exprimer un sentiment. Croire le contraire, selon Austin, « c'est céder à ce que l'on appelle l'illusion « descriptive » »³.

Une autre confusion, relative à la signification des énoncés ou des phrases, procède de cette perception restrictive du rôle de l'affirmation. Elle consiste à croire que les seules phrases valables sont des affirmations. Or, fait remarquer Austin :

toutes les « phrases » [*sentences*] ne sont pas nécessairement des affirmations, ou ne servent pas nécessairement à en produire : en plus des affirmations (au sens des grammairiens), il y a aussi,

² L. Wittgenstein, *Tractatus*, aph. 4.21.

³ J.L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, p.39.

très traditionnellement, les questions et exclamations, ainsi que les phrases qui expriment les commandements, les souhaits ou les concessions.⁴

Mais cette remarque paraît si évidente qu'on peut bien se poser la question de savoir si cela est le fait d'une ignorance ou, plutôt, celui d'un manque de courage devant la difficulté qu'il y a à les distinguer objectivement. Comme le souligne Austin, « il ne semble pas qu'on se soit beaucoup attardé, dans l'ensemble, sur les difficultés que ce fait soulève manifestement. Car enfin, comment distinguons-nous les uns des autres ? Quelles sont leurs limites et leurs définitions respectives ? »⁵ On le verra, les définitions grammaticales ou même philosophiques n'y suffisent pas : ce n'est qu'en fonction des circonstances pratiques de leur production que leurs sens sont établis.

Mais, enquêter sur les circonstances qui déterminent leur production revient à démêler, derrière les énoncés, les intentions qu'ils portent. C'est là une tâche souvent négligée par les philosophes, qui préfèrent emprunter des raccourcis, par souci de théorisation rapide. Or, négliger les circonstances dans lesquelles une affirmation est faite expose à une méprise sur son rôle et sur le statut de la proposition en général. Telle est, aux yeux d'Austin, la source de la plupart des problèmes en philosophie :

nombre de problèmes qui embarrassèrent traditionnellement les philosophes ont surgi à partir d'une erreur : celle de considérer comme des affirmations pures et simples de faits, des énonciations qui sont (en un ou plusieurs sens non grammaticaux et qui ont leur intérêt) *ou bien* des non-sens, *ou bien* des expressions dont l'intention est tout à fait différente.⁶

Cela montre qu'une pluralité d'intentions, et non pas uniquement celle qui vise à décrire des faits, se donnent à voir aussi dans l'usage du langage comme des affirmations. Mais comment parvenir à distinguer dans la diversité des affirmations, les unes des autres ? La tâche, certes fastidieuse, consistera à procéder à une analyse pragmatique des circonstances des usages de l'affirmation, afin d'en déterminer les différents modes et les diverses modalités. Dès lors, la question directrice semble être celle-ci : dans quelles circonstances faisons-nous des affirmations ? Ou, plus exactement, que faisons-nous à travers nos affirmations ?

On l'aura compris, Austin analyse l'affirmation sous un angle non plus théorique, comme ce fut le cas dans le positivisme logique, mais dans une

⁴*Id.*, p.37.

⁵*Id.*, p.37-38.

⁶*Id.*, p.39.

perspective résolument pragmatique. Son approche méthodologique, à cet effet, est ainsi décrite par Pierre Jacob : « Austin incorpore l'étude de l'utilisation du langage à une théorie générale de l'action et met de l'ordre au sein de la variété des usages du langage sur laquelle insistait Wittgenstein. »⁷ Sa démarche consistera à scruter de plus près l'usage des énoncés affirmatifs et d'y dévoiler progressivement, un statut autre que positiviste de ces énoncés : un statut dit « performatif ».

1.2- De l'existence des énoncés performatifs

La théorie austinienne de l'existence des « énoncés performatifs » reste liée à sa critique du statut positiviste de la proposition. En effet, elle résulte non seulement de sa constatation que toutes les propositions ne sont pas des affirmations, mais surtout de sa thèse selon laquelle toutes les propositions affirmatives, contrairement à ce que croyaient les positivistes logiques, n'ont pas pour vocation de décrire des faits. L'analyse du rôle de la proposition affirmative occupe une place prépondérante dans cette théorie. Comme nous le relevions plus haut, Austin incrimine la méprise de ce rôle comme la source regrettable de la plupart des erreurs commises en philosophie, particulièrement sur la perception du statut de la proposition, voire du langage.

Que les énoncés affirmatifs ne fassent pas que décrire ou rapporter des faits ou, ce qui revient au même, qu'elles ne soient pas toutes des « constatifs »⁸, c'est ce qui révèle l'existence parmi eux d'un type d'énonciation qui se donne à voir comme des affirmations. Il désigne, explique-t-il, une classe particulière :

Plus particulièrement, il fait partie (...) des imposteurs [*masqueraders*] : non qu'il se déguise nécessairement en une affirmation de fait, descriptive ou constative ; mais il lui arrive très souvent de le faire, et cela – assez étrangement – au moment même où il révèle sa forme la plus explicite. Les grammairiens, je crois, n'ont pas su percevoir ce « déguisement » ; quant aux philosophes, ils ne l'ont fait au mieux qu'occasionnellement. Il conviendra donc d'étudier ce type d'énonciation d'abord sous sa forme trompeuse, pour en faire ressortir si possible les caractéristiques en les comparant à celle de l'affirmation de fait qu'il singe.⁹

L'imposture dans ce type d'énonciation réside ici dans le fait qu'en dépit de leur forme grammaticale affirmative, les énoncés qui en procèdent ne fonctionnent pas comme des constatifs. De plus, il faut une attention particulière pour les observer, car leur forme affirmative leur sert de « déguisement » au

⁷ P.Jacob, *L'empirisme logique : ses antécédents, ses critiques*, p. 227.

⁸ Austin préfère le terme « constatif » à « descriptif », car celui-ci a un sens particulier qui ne désigne pas forcément les affirmations vraies ou fausses. (Cf. Id., p.39.)

⁹J. L.Austin, *Quand dire, c'est faire*, p.40.

point que leur nature véritable soit échappe, soit ne s'offre qu'incidemment aux spécialistes du langage (grammairiens et philosophes). Dès lors, comment les cerner autrement que de les débusquer sous cette apparence « trompeuse » ? D'où l'intérêt de l'approche méthodologique d'Austin : elle consiste à les étudier dans le contexte "trouble" des énoncés affirmatifs, afin que, à partir de leur comparaison aux constatifs, ils se révèlent sous leurs vraies natures.

Alors, en quoi les énoncés de cette catégorie se distinguent-ils des constatifs ? Deux traits distinctifs essentiels sont à relever. En effet, bien que de forme grammaticale affirmative :

- A) Ils ne « décrivent », ne « rapportent », ne constatent rien, ne sont pas « vraies ou fausses » ;
- B) L'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait (...) décrire *tout bonnement* comme étant l'acte de dire quelque chose.¹⁰

Autrement dit, d'une part, ces énoncés, malgré leur apparence affirmative, ne porte pas sur des faits du monde extérieur qu'ils désigneraient de quelque façon que ce soit. Telle n'est pas leur vocation. D'autre part, leur énonciation consiste en quelque chose d'autre que la simple prononciation de mots ou de phrases, mais en l'accomplissement d'une action. Austin en donne quelques exemples :

(E.a) « Oui [je le veux] (c'est-à-dire je prends cette femme comme épouse légitime) » – ce « oui » étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage.

(E.b) « Je baptise ce bateau le *Queen Elisabeth* » – comme on dit lorsqu'on brise une bouteille contre la coque.

(E.c) « Je donne et lègue ma montre à mon frère » – comme on peut lire dans un testament.

(E.d) « Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain. »¹¹

Par ces exemples, on le voit, on ne fait pas que dire, on *fait* par le dire. Autrement dit, une intention s'accomplit par le fait de dire, ce qui explique que le dire est lui-même un *faire* (i.e. *une action*) qui trouve sa réalisation à travers ce dire-même : ici, l'auteur du dire pose un *acte*.

Par opposition aux énoncés constatifs, Austin se propose d'appeler énoncés *performatifs* ce dernier type d'énoncés. Par cette appellation, l'auteur de *Quand dire, c'est faire* parvient à une caractérisation plus objective du statut pragmatique de la proposition, par rapport à ce que nous proposait Wittgenstein. Ce dernier, on le sait, a, le premier, attiré l'attention sur le fait que les usages du langage (les jeux de langage) ne sauraient se limiter au seul jeu du vrai et du

¹⁰*Id.*, p.40.

¹¹*Id.*, p.41.

faux, et que leur grande diversité relève de ce que le *parler* du langage (le *dire*, dans la terminologie austinienne) fait partie d'une activité (forme de vie) :

Représentez-vous [disait-il] la multiplicité des jeux de langage au moyen des exemples suivants :

- Commander, et agir d'après des commandements.
- Décrire un objet d'après son aspect, ou d'après des mesures prises.
- Reconstituer un objet d'après une description (dessin)
- Rapporter un événement.
- Faire des conjectures au sujet d'un événement.
- Former une hypothèse et l'examiner.
- Représenter les résultats d'une expérimentation par des tables et des diagrammes.
- Inventer une histoire ; et lire.
- Jouer du théâtre.
- Chanter des rondes.
- Deviner des énigmes.
- Faire un mot d'esprit ; raconter.
- Résoudre un problème d'arithmétique pratique.
- Traduire d'une langue dans une autre.
- Solliciter, remercier, maudire, saluer, prier. ¹²

Ici, l'auteur des *Investigations* ne fait que faire constater la variété des usages du langage (jeux de langage). Cette variété signifie, au surplus, qu'on fait plusieurs choses par le langage ou, si l'on veut, que plusieurs actes se posent au travers des divers usages du langage. Mais il n'en déduit pas une définition pragmatique de la proposition. Il ne se limite qu'à situer le sens de cette dernière au sein d'un jeu de langage. Bien plus, en ne définissant pas la notion même de « jeu de langage » sur lequel repose le sens de la proposition, il laisse un certain flou au sujet du statut pragmatique que cela laisse suggérer. Toutefois, et tel était son but, cela suffisait à établir que le statut de la proposition n'est pas que logique, eu égard à la diversité des usages du langage.

Au contraire, Austin a une démarche qui ne fait pas que suggérer, mais qui permet de saisir de manière plus objective ce statut pragmatique de la proposition. En effet, il semble que pour lui, la difficulté ne réside pas dans la constatation des usages variés de la proposition, mais dans la caractérisation de ces usages. Il s'agira, dès lors, de les répertorier et de les mettre en ordre.

En isolant les propositions performatives, au sein même de celles qui se présentent sous la forme grammaticale affirmative, Austin ne veut pas que soutenir, contre les positivistes logiques, ainsi que l'a fait Wittgenstein, qu'il

¹²L. Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, p.125.

existe une variété d'usage de propositions. Il va plus loin en définissant, par leur statut performatif, un type d'énoncés qui trahissent les critères positivistes de la proposition, et disqualifient ceux-ci de leur prétention à se poser comme seuls critères de la légitimité propositionnelle. Ils trahissent par le fait que leur forme affirmative ne les destine pas à un usage descriptif (vrai ou faux) de faits. Pour parler comme Russell, leur forme apparente n'est pas leur forme réelle : ce ne sont pas des affirmations simples, ce sont des actes, des « actes de discours ».

II- Étude de la signification des performatifs

Echappant aux critères positivistes de la signification, les énoncés performatifs ne tiennent pas leur sens légitime de critères simplement référentiels. La légitimité de leur sens réside dans des critères plus complexes qui relèvent des intentions qu'ils portent et des circonstances de leur accomplissement. Lorsque, par exemple, on dit « Je baptise ce bateau le *Queen Elisabeth* », le sens de ce qu'on dit n'est pas à rechercher dans la confrontation entre ce qui se dit et un élément qui lui est extérieur, car il subsiste déjà dans le fait de dire : le dire consiste lui-même en l'accomplissement d'une intention (le fait de baptiser).

La question du sens légitime des performatifs n'est donc pas référentielle, c'est-à-dire qu'elle ne vise pas les conditions de vérité ou de fausseté de l'énoncé. Elle est plutôt auto-référentielle et, comme telle, elle concerne les conditions ou, plus exactement, les « circonstances appropriées »¹³ de son succès. Ainsi, son étude de la signification vise la détermination des conditions de succès des énoncés performatifs.

Mais une théorisation pertinente des actes de discours ne saurait s'ériger sur une base dichotomique entre performatifs et constatifs. La question qui se pose à Austin est de savoir comment intégrer la signification des constatifs dans une théorie générale de la signification des performatifs.

II.1- Détermination des conditions de « félicité » des performatifs

La question de la signification chez Austin concerne l'étude des conditions de félicité (ou de succès) des énoncés performatifs. Conditions de félicité, et non simplement de vérité ou de fausseté, car les performatifs, on l'a vu, ne sont ni vrai ni faux, mais ont un sens opérationnel (c'est-à-dire qu'ils fonctionnent) dans l'usage ordinaire du langage. Citons Austin :

¹³ J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, p.48.

En plus de la formulation des mots, qui constituent ce que nous avons appelé le performatif, il faut généralement que nombre de choses se présentent et se déroulent correctement, pour que l'on considère que l'acte a été conduit avec bonheur. Nous pouvons espérer découvrir ce que sont ces conditions par l'examen et le classement des types de cas où quelque chose *fonctionne mal*, où l'acte (se marier, parier, léguer, baptiser, ou ce qu'on voudra) constitue par conséquent, au moins jusqu'à un certain point, un échec.¹⁴

Par-là, d'une part, on comprend que ces conditions sont celles qui permettent un usage fonctionnel des performatifs dans le langage, c'est-à-dire qui font que ceux-ci « se présentent et se déroulent correctement ». D'autre part, pour Austin, une analyse des conditions de félicité des performatifs ne va pas sans celle des conditions de leurs échecs, celles-ci devant aider à éclairer celles-là. D'un point de vue logique, la démarche consiste en un raisonnement par l'absurde. En effet, il s'agit d'établir à partir de « l'examen et le classement des types » d'échecs (ou « malheurs ») des performatifs, quelques règles qui conditionnent leur « fonctionnement « heureux » et sans heurts »¹⁵. Ces règles, au nombre de six, s'énoncent comme suit :

(A.1) Il doit y exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant l'énoncé de certains mots par de certaines personnes dans de certaines circonstances.

De plus,

(A.2) il faut que, dans chaque cas, les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B.1) La procédure doit être exécutée par tous les participants, à la fois correctement et

(B.2) intégralement

(Γ.1) Lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(Γ.2) ils doivent se comporter ainsi, en fait, par la suite.¹⁶

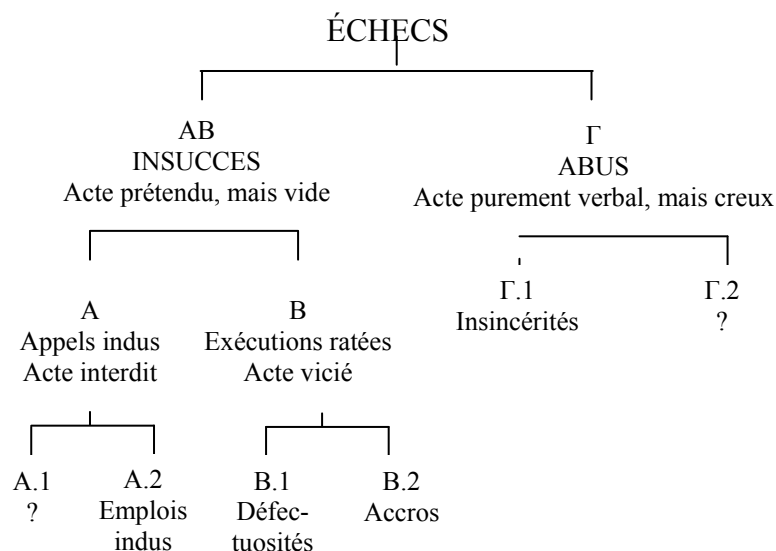
En se fondant sur la nature des échecs qui procèdent de leur manquement, Austin classe ces règles en deux grandes catégories correspondant respectivement à deux types d'échec. Il y a, d'une part, les « INSUCCES », où l'échec est de nature à invalider l'acte, c'est-à-dire qu'il constitue un acte « nul et non avenue » ou un non-lieu. Ce type d'échec procède du manquement aux règles A et B dans leurs diverses déclinaisons (A.1, A.2, B.1 et B.2). C'est, par exemple (A.2), le cas lorsqu'une personne non habilitée à célébrer un mariage

¹⁴*Id.*, p.48.

¹⁵J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, p.49.

¹⁶*Id.*, p.49.

dit : « Je vous déclare mari et femme. » On a, d'autre part, l'« ABUS », qui a lieu qu'après que l'acte ne soit accompli. Ce type d'échec procède des règles Γ ($\Gamma.1$ et $\Gamma.2$). C'est, par exemple ($\Gamma.1$), le cas lorsqu'on fait une promesse en n'ayant pas l'intention de la tenir. Ces distinctions sont schématisées par Austin¹⁷ comme suit :



On le constate, ce schéma, qui détaille les diverses circonstances d'échec des performatifs, détermine d'une certaine façon, les limites externes de leur cadre fonctionnel (les règles A, B, et Γ en constituant les limites internes). En effet, il situe sur les conditions de leur non-fonctionnement et, de fait, désigne par l'absurde les contextes de leur usage opérationnel. Ainsi, la théorie ou, comme le conçoit Austin, la « doctrine des Échecs »¹⁸ constitue le versant négatif de la théorie de la signification des performatifs.

Mais cela ne témoigne-t-il pas aussi de la possibilité d'élaborer une théorie générale de la signification, contrairement à ce qu'en pensait Wittgenstein ? Et pour qu'une telle théorie soit véritablement générale, elle ne devrait pas concerner seulement les performatifs. Mais en quoi la doctrine des Échecs peut-elle s'étendre aux énonciations descriptives (les constatifs) ?

II.2- Réduction de la distinction performatif-constatif

La distinction qu'Austin établit entre les performatifs et les constatifs est-elle de l'ordre de la dichotomie ? Ce qu'on peut déjà en retenir, c'est qu'elle

¹⁷*Id.*, p.52.

¹⁸*Id.*, p.48.

permet de distinguer, quoique de façon plus ou moins précise, dans l'usage ordinaire des propositions, entre *dire* et *faire* :

Nous pourrions dire : en général (pour la course par exemple), c'est le fait qu'il court qui rend vraie l'affirmation « Il court » ; ou encore : la vérité de l'énonciation constative « Il court » dépend du fait qu'il court. En revanche, dans le cas que nous étudions, c'est le bonheur de l'énonciation performative « Je m'excuse » qui fait que je m'excuse. Et il dépend du bonheur de l'énonciation performative « Je m'excuse » que je réussisse à m'excuser. Voilà un moyen de justifier la distinction « performatif-constatif » – la distinction entre faire et dire.¹⁹

Certes, la question concernant les conditions de félicité des énoncés performatifs se situe sur un plan différent de celle se rapportant aux conditions de vérité des énoncés constatifs. D'après l'extrait ci-dessus, si celle-ci ne cherche qu'à évaluer la correspondance de l'énoncé avec le fait extérieur qu'il décrit, au contraire, celle-là est relative à l'évaluation de la pertinence de l'acte intentionnel qui voit son accomplissement intégral par l'énonciation-même.

Toutefois, estime Austin, cette distinction ne saurait consacrer une séparation étanche entre ces deux types d'énoncés. Cela au moins pour deux raisons. La première relève de ce que la *doctrine des Échecs* s'étend aussi à des énoncés constatifs. Par exemple, un certain nombre d'affirmations de type constatif qui, autrefois, ont reçu un traitement pour le moins assez controversé, peuvent avoir une interprétation plus pertinente eut égard à cette doctrine : il s'agit de celles qui renvoient à quelque chose qui n'existe pas. Par exemple, « L'actuel roi de France est chauve ». On se souvient encore des traitements divers réservés aux propositions de ce type dans le logicisme. Pour les auteurs de ce courant (Russell en particulier), il s'agirait de propositions fausses. Mais, fait remarquer Austin : « Une affirmation qui renvoie à quelque chose d'inexistant n'est-elle pas plutôt vide que fausse ? »²⁰

Ici, observe-t-il, l'affirmation ne se révèle sous sa vraie forme significative que si nous la considérons non comme une simple proposition, mais comme un « acte de discours »²¹. En effet, que fait-on (ou quel acte de discours produit-on) en disant « L'actuel roi de France est chauve » ? Il semble plus qu'au lieu de signifier quelque chose qui soit faux, on pose ici plutôt un acte qui est vide de signification. On se trouve ainsi face à un échec qui relève de l'INSUCCÈS.

¹⁹*Id.*, p. 75.

²⁰*Id.*, p.53.

²¹*Id.*, p. 54.

Cela montre qu'il est possible d'évaluer certains constatifs à partir de critères qui ne seraient réservés qu'aux performatifs.

Bien plus, et c'est la seconde raison, Austin se rend compte qu'aucun critère logique ou grammatical ne permet de distinguer, une fois pour toutes, les performatifs des constatifs. En effet, ces deux types d'énoncés sont liés par un complexe de relations desquelles on ne peut tirer aucun critère qui les discrimine de façon définitive. De la pluralité de rapports qui pourraient lier les constatifs aux performatifs, Austin relève les trois suivants : *entraîner*, *laisser entendre* et *présupposer*. Si, sous le premier rapport, les constatifs apparaissent comme les excroissances nécessaires des performatifs – car le bonheur des actes performatifs serait conditionné par la vérité des énonciations constatives – ce n'est pas forcément le cas des deux autres : « Présupposer et laisser entendre étant deux façons de lier de manière significative la vérité d'une affirmation à celle d'une autre, sans pour autant que l'une entraîne l'autre. »²²

Mais sous tous ces rapports, peut observer Austin, comme c'est le cas des performatifs, la vérité des affirmations constatives dépend aussi des circonstances de leur énonciation. Il existe ainsi, selon lui, un « parallèle » entre performatifs et constatifs qui ne se révèle mieux que si nous considérons la « situation complète » de l'énonciation, « l'acte de discours tout entier », c'est-à-dire tout à la fois l'énoncé et les circonstances de sa production. Par exemple, le parallèle d'une énonciation performative telle que « Je promets, mais je ne suis pas tenu... » avec une énonciation constative (logique) comme « C'est et ce n'est pas » est fort évident. Et c'est ce type de parallélisme dans le fonctionnement des uns et des autres, rendant impossible la détermination d'un critère qui les discrimine définitivement, qui porte l'auteur à la conclusion qu'« il se pourrait bien alors que la différence ne soit pas considérable entre affirmations [c'est-à-dire constatifs] et énonciations performatives »²³.

La réduction de la distinction performatifs-constatifs, on le comprend, n'est pas d'ordre logique, mais pragmatique. Il ne s'agit pas, en effet, d'une opération mathématique transformant l'un en l'autre. C'est la présentation de la situation globale des usages de ces énoncés, dans le fonctionnement ordinaire du langage, qui porte à minimiser, voire à négliger, leurs différences.

²²*Id.*, p. 79.

²³*Id.*, p. 80.

Il reste que, pour Austin, l'élaboration d'une théorie pragmatique de la signification se passera bien de la problématique discriminatoire entre énoncés constatifs et énoncés performatifs. Ce faisant, elle se situe dans une perspective qui laisse derrière elle ou qui, précisément, dépasse la problématique positiviste (voire celle poppérienne) de la démarcation entre énoncés scientifiques et énoncé non scientifiques.

III- Vers une théorie sémantique des intentions propositionnelles

La dichotomie performatif-constatif, on l'a vu, ne résiste pas à l'analyse austinienne de la signification de l'acte de discours. En effet, elle ne repose pas sur un critère distinctif suffisant. Bien plus, elle limite la question de la signification au sein d'une problématique qui, manifestement, ne prend pas en compte la situation globale du discours. Austin décide donc de changer de perspective d'analyse. Il écrit :

Il est temps, après cela, de reprendre le problème à neuf. Il nous faut reconsidérer d'un point de vue plus général les questions : en quel sens dire chose, est-ce la faire ? en quel sens faisons-nous quelque chose en disant quelque chose ? (Et peut-être aussi, ce qui est un autre cas : en quel sens faisons-nous quelque chose *par* le fait de dire quelque chose ?)²⁴

Par ces propos, l'auteur de *Quand dire, c'est faire* entreprend d'inscrire l'analyse de l'acte de discours dans le contexte globale (« plus général ») de l'usage ordinaire du langage. Dans ce contexte, la signification ne se limite pas seulement au sens et à la référence d'un énoncé, mais elle prend aussi en compte « les circonstances de la "production d'une énonciation" »²⁵ ; donc, elle concerne aussi, et peut-être, surtout, sa valeur.

Il s'agit là d'une investigation nouvelle qui s'effectue à l'issue d'une découverte : celle de la « valeur illocutoire » de l'énoncé. Par cette découverte, Austin établira une nouvelle distinction (*locutoire-illocutoire*) caractéristique de la nature des énoncés du langage, en remplacement de celle (*performatif-constatif*) ambiguë, voire fautive, qu'il tenait au fondement de l'analyse. La nouvelle distinction constituera la clé de voûte de l'élaboration d'une « théorie des valeurs illocutoires », une théorie qui permettrait de situer le cadre de la compréhension des sens des énoncés, à partir de la classification des intentions propositionnelles sous-jacentes du discours.

III.1- Retour sur la distinction performatif-constatif

²⁴*Id.*, p.107.

²⁵*Id.*, p.108.

La « théorie des valeurs illocutoires » que veut élaborer Austin repose sur sa découverte d'une nouvelle distinction dans l'analyse des énoncés du langage : la distinction « *locutoire-illocutoire* », au détriment de la distinction « *performatif-constatif* ». Mais en quoi l'abandon de cette dernière distinction permet de faire un saut qualitatif dans le sens de l'élaboration de cette théorie ?

Anciennement, l'abandon de la distinction « *performatif-constatif* » relevait seulement du manque de critère suffisant pour délimiter les énoncés performatifs des énoncés constatifs. La quête d'un tel critère suggérait la possibilité d'une telle délimitation : elle laissait croire en l'existence des performatifs et des constatifs comme deux types différents d'énoncés. Bien plus, elle oriente l'analyse dans un sens qui les oppose.

La nouvelle distinction *locution-illocution* oriente l'analyse dans un sens différent. Elle laisse, en effet, apparaître l'ancienne distinction comme soulignant non des propositions de types différents, mais des dimensions différentes d'une même proposition. De fait, il n'y a pas de performatifs purs, pas plus qu'il n'y aurait de constatifs purs.

D'une part, il n'y a pas de constatifs purs, car tout énoncé constatif, c'est-à-dire toute affirmation, a aussi une valeur illocutoire : « Affirmer est tout autant exécuter un acte illocutoire qu'avertir, par exemple, ou déclarer. »²⁶ En effet, l'affirmation « Il va foncer », évoquée plus haut, peut tout aussi bien être une déclaration ou un avertissement. Mais alors, pourrait-on interroger, comment une énonciation à valeur illocutoire peut-elle tout aussi être vraie ou fausse ? Cette question n'aurait un sens que si l'on se maintient dans l'ancienne distinction. Dans la nouvelle, « il n'y a (...) pas nécessairement de conflit entre *a*) le fait que, en produisant l'énonciation, nous effectuons quelque chose, *b*) le fait que l'énonciation soit vraie ou fausse »²⁷ ; car l'affirmation précédente laisse coïncider à la fois l'avertissement ou la déclaration et le fait, vrai ou faux, qu'il va foncer.

Par ailleurs, démontre Austin, « les affirmations sont sujettes à tous les types d'échecs qui peuvent frapper les performatifs. »²⁸ Elles sont susceptibles autant d'insuccès (Échecs de types A ou B) que d'abus (Échec de type Γ). Nous

²⁶*Id.*, p.139.

²⁷*Id.*, p.141.

²⁸*Id.*, p.141.

n'insisterons pas sur les détails de cette démonstration²⁹. Nous ne retiendrons que ce qui s'en dégage comme source de la contradiction apparente dans l'analyse de l'énoncé affirmatif.

La contradiction qui semble faire problème dans l'analyse de l'énoncé affirmatif, dans le cadre de la distinction *performatif-constatif*, tient à la confusion entre ce qui relève de la nature (locutoire *et* illocutoire) de l'énoncé et ce qui relève de la dimension (performative *ou* constative) de son emploi. Or, remarque Austin :

Dès qu'on a saisi que l'objet à étudier, ce n'est pas la phrase mais la production d'une énonciation dans la situation de discours, on ne peut plus guère manquer de remarquer ceci : affirmer, c'est exécuter [*perform*] un acte.³⁰

En effet, du point de vue de sa nature, l'énoncé affirmatif n'est pas qu'une simple phrase (locution isolée), c'est une énonciation (locution émise et, donc, solidaire d'un contexte précis).

D'autre part, il n'y a pas de performatifs purs, car les énoncés qui paraissent comme tels sont aussi susceptibles de vérité ou de fausseté. En fait, ce qu'il y a à revoir, c'est l'usage même du concept de « vérité ». Il y a, selon Austin, un emploi étriqué de ce concept qui consiste à le définir comme une relation de correspondances des énoncés avec des faits. Aussi, dit-il : « Si l'on prétend dire que l'emploi de l'expression « est vrai » équivaut à une sanction, ou quoi que ce soit de ce genre, on fait fausse route. »³¹ Que la vérité ne soit pas une « sanction », cela veut dire qu'elle n'est nullement issue d'un jugement objectif qui établirait une correspondance stricte entre énoncé et fait.

En effet, ce qu'on peut objectivement dire de notre usage du concept de vérité, c'est qu'il est tributaire de *notre* connaissance du fait auquel on fait correspondre l'énoncé. Autrement dit, « la référence [*au fait*] dépend de la connaissance qu'on [*en*] possède au moment de l'énonciation »³². Cela veut dire que la vérité n'est aucun concept idéal et définitif : elle est circonstancielle en tant qu'elle « dépend » des circonstances-mêmes de l'énonciation. Citons, sur ce point, encore Austin :

²⁹ Cf. p.141-143.

³⁰ J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, p.143.

³¹ *Id.*, p.144.

³² *Id.*, p.147.

La vérité ou la fausseté des affirmations est affectée par ce qu'elles excluent ou incluent, le fait qu'elles peuvent induire en erreur, etc. C'est ainsi que les descriptions, par exemple, qu'on dit vraies ou fausses (...) se trouvent certainement exposées à des critiques comme celles-là, étant donné qu'elles sont choisies et effectuées dans un certain dessein. Il faut se rendre compte que « vrai » et « faux », tout comme « libre » et « non libre » [*unfree*], ne recouvrent absolument pas des notions simples ; mais seulement une dimension générale où ils représentent ce qu'il est juste et convenable de dire – par opposition à ce qu'il serait mal venu de dire – en ces circonstances, à cet auditoire, dans ce dessein et cette intention.³³

On comprend donc que la vérité d'un énoncé n'est tout simplement que ce qu'il est raisonnable ou « convenable de dire » dans des circonstances particulières qui déterminent le moment d'une énonciation. Le disant, Austin ne fait pas que négocier un sens pragmatique du concept de vérité. Il s'en démarque en ces termes :

Cette conception diffère, en nombre de points, des affirmations pragmatistes suivant lesquelles le vrai est ce qui fonctionne, etc. La vérité et la fausseté d'une affirmation ne dépend pas de la seule signification des mots, mais de l'acte précis et des circonstances précises dans lesquelles il est effectué.³⁴

Ceci est clair : la vérité, pour lui, ne saurait être qu'un arrangement linguistique qui confère un sens à un énoncé à partir de simples choix de mots. S'il y a bien ici un arrangement, l'auteur est en train de dire que celui-ci est commandé par les circonstances de l'énonciation.

Que retenir donc du retour austinien sur la distinction *performatif-constatif* ? Elle lui aura permis de percevoir qu'une telle distinction fait des énoncés constatifs de même que des énoncés performatifs de simples abstractions. En effet, si dans les premiers « nous négligeons (...) les aspects illocutoires de l'acte de discours, pour concentrer notre attention sur ses aspects locutoires »³⁵, dans les seconds, « nous tenons compte, au maximum, de la valeur illocutoire des énonciations, laissons de côté la dimension de la correspondance au faits »³⁶. Cette distinction renvoie donc à deux attitudes excessives qui, du reste, ont marqué successivement l'histoire de l'analyse du langage. Elles visent toutes deux à abstraire l'énoncé du contexte réel de son énonciation. Or, dans ce contexte, l'énonciation est tout à la fois un acte locutoire et un acte illocutoire : « L'acte locutoire n'est en général qu'une abstraction, comme l'acte illocutoire : tout acte de discours authentique

³³*Id.*, p.147-148.

³⁴*Id.*, p.148.

³⁵*Id.*, p. 148.

³⁶*Id.*, p.148-149.

comprend les deux éléments à la fois. »³⁷ Cette caractérisation des actes de discours constitue l'enjeu principal du retour sur la distinction *performatif-constatif*.

III.2- Caractéristiques de l'acte de discours

Reconsidérant la question de la nature de l'acte de discours, Austin observe qu'il consiste, à première vue, à la fois en trois actes, « à savoir la production : de sons, de mots entrant dans une construction, et douée d'une signification »³⁸. Il s'agit respectivement d'un « acte phonétique », d'un « acte phatique » et d'un « acte rhétique ». Ce qui pourrait caractériser ces trois actes dans l'ordre ainsi énuméré, c'est que la production du suivant suppose aussi celle du précédent, mais l'inverse n'est pas forcément le cas.

Toutefois, cette caractérisation de l'acte de discours demeure encore insuffisante, au regard de la dimension nécessairement performative des énoncés. Austin illustre cette insuffisance dans l'exemple qui suit :

Dans l'énonciation « Il va foncer », sans doute peut-on rendre parfaitement clair « ce que nous disons » en prononçant ces mots – et cela dans tous les sens distingués jusqu'ici – mais sans indiquer pour autant avec clarté que j'effectue (ou non) par-là l'acte d'avertir. Dans « Il va foncer », ce que je dis peut être très clair, sans qu'il apparaisse clairement s'il s'agit d'une affirmation ou d'un avertissement, etc.³⁹

Ce qui caractérise donc le sens de l'énoncé, dans le contexte où on l'emploie, ne peut être réduit au seul fait de sa prononciation (acte locutoire), même s'il n'est perceptible que par cet acte. Le sens contextuel de l'énoncé repose plutôt sur un acte d'un type différent de l'acte locutoire, mais qui lui est lié, en tant qu'il le présuppose : « On pourrait dire qu'effectuer un acte locutoire en général, c'est produire aussi et *eo ipso* un acte *illocutoire* – ainsi que je me propose de l'appeler. »⁴⁰

Dès lors, l'acte de discours représente à la fois un acte locutoire et un acte illocutoire. L'acte illocutoire, définit Austin, est « un acte effectué *en* disant quelque chose, par opposition à l'acte *de* dire quelque chose »⁴¹. Si, en effet, l'acte locutoire est celui de *dire*, et l'acte illocutoire est celui de *faire* par le dire, c'est-à-dire de faire « *en* » disant. En fait, une chose est d'émettre une locution,

³⁷*Id.*, p.149.

³⁸*Id.*, p.109.

³⁹*Id.*, p.112.

⁴⁰*Id.*, p.112.

⁴¹*Id.*, p.113.

et une autre est de produire, par cette émission, un autre acte qui, lui, n'est plus locutoire : une intention. Par exemple, en disant « Tais-toi ! », je pourrais avoir, suivant les circonstances, l'intention de t'ordonner de te taire, ou encore l'intention de te conseiller de te taire. L'acte illocutoire est donc l'intention (ordonner, conseiller, etc.) qui sous-tend cette locution (« Tais-toi ! »), et qui en précise une valeur circonstancielle.

Austin érige ainsi une nouvelle distinction *locution-illocution* dans l'analyse de la signification des énoncés du langage. Cette distinction prend en compte non pas seulement leur « usage locutoire »⁴² (comme chez les positivistes ou chez les grammairiens, c'est-à-dire une analyse de type constructiviste), mais aussi et surtout les « circonstances » ou les « contextes », « trop longtemps négligées »⁴³, de cet usage. En étendant ainsi l'analyse de la signification des énoncés aux circonstances de leur usage, Austin entend précisément étudier non leur « signification », mais leur « valeur » circonstancielle ou contextuelle. D'ailleurs, pour éviter toute ambiguïté, il préfère distinguer « valeur et signification »⁴⁴. C'est que le mot "signification", en plus de renvoyer traditionnellement au sens et à la référence de l'énoncé, peut entretenir dans son emploi une valeur illocutoire (« Il signifiait cela comme un ordre »). Or, le mot « valeur » saurait renvoyer spécifiquement à la « valeur illocutoire » de l'énoncé, c'est-à-dire l'intention signifiée par le dire de l'énoncé.

Une autre distinction mérite d'être faite au sujet des actes illocutoires, afin de ne pas les confondre avec ce qui ne pourrait en n'être que les effets ou les conséquences : les « actes perlocutoires ». Ceux-ci pourraient se définir comme les effets indirectement induits, intentionnellement ou non, des actes illocutoires. Prenons, pour l'étayer, les exemples d'Austin :

(E. 1) Acte (A) – locutoire

Il m'a dit « Tire sur elle ! », voulant dire par « tire » tire, et se référant par « elle » à elle.

Acte (B) – illocutoire

Il me pressa (ou me conseilla, ou m'ordonna, etc.) de tirer sur elle.

Acte (C.a) – perlocutoire

Il me persuada de tirer sur elle.

Acte (C.b)

Il parvint à me faire (ou me fit, etc.) tirer sur elle.

(E. 2) Acte (A) – locutoire

⁴²*Id.*, p.113.

⁴³*Id.*, p.113.

⁴⁴*Id.*, p.113.

Il me dit : « Tu peux faire cela. »

Acte (B) – illocutoire

Il protesta contre mon acte.

Acte (C.a) – perlocutoire

Il me dissuada, me retint.

Acte (C.b)

Il m'arrêta, me ramena au bon sens, etc.

Il m'importuna.⁴⁵

Une chose distingue ainsi l'acte perlocutoire de l'acte illocutoire : c'est qu'en plus d'être l'effet de l'acte illocutoire, il échappe à nos prévisions : on ne peut en avoir une certitude *a priori*. En effet, l'acte perlocutoire ne se plie pas nécessairement aux exigences de nos conventions. Il est, à proprement parler, non conventionnel.

Au contraire, « l'acte illocutoire (...) est un acte conventionnel : effectué en tant que conforme à une convention »⁴⁶. Autrement dit, la valeur illocutionnaire d'un énoncé dépend des habitudes et représentations culturelles spécifiques des sujets d'un échange linguistique quelconque. Ils doivent faire fond sur ces habitudes et représentations qui, du reste, constituent « un trésor commun » dans la forme de vie qu'ils partagent.

On pourrait dire, en des termes proprement wittgensteiniens, que l'acte illocutoire tient son sens à l'intérieur d'un jeu de langage. Le jeu de langage, on l'a vu, représente une vue globale (*Übersichtliche Darstellung*) des usages du langage, c'est-à-dire la forme de vie qui détermine les circonstances appropriées de ces usages. De même, Austin ne manque pas d'insister sur ce fait-ci :

Les circonstances d'une énonciation jouent un rôle très important et que les mots doivent être « expliqués », pour une bonne part, par le « contexte » où ils sont destinés à entrer, ou dans lequel ils sont prononcés, de fait, au cours de l'échange linguistique.⁴⁷

Ainsi, l'acte de discours traduit trois types d'actes : c'est à la fois un acte locutoire, un acte illocutoire et un acte perlocutoire. Mais l'auteur de *Quand dire, c'est faire* n'insistera sur l'acte perlocutoire que pour préciser celui de l'acte illocutoire. Pareillement, la distinction *locution-illocution* n'est en réalité établie qu'au profit de l'illocution qui, pour Austin, paraît plus importante, dans la mesure où elle est plus apte à caractériser la dimension performative propre à

⁴⁵*Id.*, p.114.

⁴⁶*Id.*, p.117.

⁴⁷*Id.*, p.113.

toute énonciation. C'est pourquoi il en fera la base convenable d'une théorie objective sur les fonctions significatives du langage.